

ID: 045-214502692-20210208-2021_007-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2021

N° 2021-007

Finances – Clôture de régie Eveil musical – Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 01 février 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents:

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 20 Présents : 17 Votants : 20

3-

Excusés:

Nicole BRUANDET, Isabelle BRIARD, Jean-Marc MASSE.

Pouvoirs:

Nicole BRUANDET à Jean-Marc MASSE.

Jean-Marc MASSE à Éric DODET. Jean-Marc MASSE étant excusé Éric DODET dispose de 2 pouvoirs.

Isabelle BRIARD à Pascal FOULON.

Secrétaire auxiliaire : Joël GIRARD.

N°2021-007

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



Finances – Clôture de régie Eveil musical – Approbation et autorisation

ID: 045-214502692-20210208-2021_007-DE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'en application de l'article L. 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la régie Eveil musical portant le n° 4 peut être clôturée n'étant plus utilisée.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- clôturer la régie Eveil musical n°4 au 01/01/2021,
- mettre fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie,
- autoriser monsieur le Maire ou les Adjoints compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le

1 1 FEV. 2021



Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le

1 1 FEV. 2021

Et de l'affichage le

Pour le Maire,

1 FEV. 2021 La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.